



Rapport annuel 2022



Le pont CFF sur la Birse près de Liesberg (photo : CFMH)

1 Activités de la commission

La Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) est une commission spécialisée et indépendante de la Confédération. Elle conseille les départements de l'administration fédérale sur des questions de fond concernant les monuments historiques, l'archéologie et la protection des sites construits. Elle participe à la mise en application de la loi fédérale du 1^{er} juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage (LPN, RS 451) ainsi qu'à l'élaboration et à la mise à jour des inventaires fédéraux des objets d'importance nationale, et notamment à celle de l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS). Elle rédige des expertises à l'intention des autorités fédérales et cantonales sur les questions relatives à la conservation des monuments historiques, prend position, sur demande de l'Office fédéral de la culture (OFC), sur des requêtes d'aide financière dans le domaine de la conservation des monuments historiques, de l'archéologie et de la protection des sites construits, encourage les travaux de recherche fondamentale et suit les développements en cours dans les domaines de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie. Elle entretient une collaboration et des échanges scientifiques avec les milieux spécialisés intéressés. Son activité d'expertise a pour bases légales la LPN et l'ordonnance du 16 janvier 1991 sur la protection de la nature et du paysage (OPN, RS 451.1).

La commission est pluridisciplinaire et se compose de quinze membres ayant divers champs de compétences et d'activités dans les domaines de la protection des monuments historiques, de la restauration et de la conservation, de l'histoire de l'art, de l'archéologie, de l'architecture et du génie civil. Les membres sont nommés par le Conseil fédéral pour trois mandats maximum de quatre ans chacun. L'OFC assure le secrétariat de la CFMH comme si celle-ci était une unité administrative.

Les réunions de la commission ont généralement lieu en présentiel six fois par an. En 2022, une séance a été annulée et une autre s'est déroulée en ligne. Les quatre réunions en présentiel ont eu lieu le 6 mai à Berne, le 1^{er} juillet à Bern-Bümpliz, le 9 septembre à Berne et le 28 octobre à Olten, et celle en ligne le 11 février. La commission a adopté 27 expertises et prises de position qui sont détaillées au chapitre 3 et elle s'est exprimée – dans le cadre de consultations des offices et de procédures de consultation – sur des modifications législatives et sur des interventions politiques.

2 Composition de la commission et consultants permanents

En 2022, la composition de la CFMH était la suivante :

Président			
Stefan Wuelfert	Dr ès sc. nat., responsable de la filière Conservation et restauration et vice-directeur de la Haute école des arts de Berne	Bätterkinden	BE
Vice-présidentes			
Bettina Hedinger	Dr ès lettres, archéologue et historienne de l'art, responsable d'équipe aux archives du canton de Zurich	Frauenfeld	TG
Sabine Nemeč-Piguet	Architecte dipl. EPFL, anc. directrice de l'Office du patrimoine et des sites du canton de Genève, conservatrice cantonale des monuments	Genève	GE

Membres			
Stéphanie Bender	Dr ès sc. tech. EPFL, directrice et cofondatrice de 2b architectes Sàrl à Lausanne, chargée de cours en architecture à la Haute École d'ingénierie et d'architecture de Fribourg	Lausanne	VD
Simonetta Biaggio-Simona	Dr ès lettres, archéologue et historienne de l'art, cheffe de l'Office des biens culturels, Département du territoire, canton du Tessin (jusqu'à fin mai)	Giubiasco	TI
Caroline Brunetti	Dr ès lettres, Dr en archéologie, archéologue cantonale, État du Valais	Sion	VS
Renaud Bucher	Dr ès lettres, historien de l'art et conservateur des monuments historiques du canton du Valais jusqu'en 2016	Sion	VS
Roger Diener	Dr honoris causa, prof. émérite, architecte EPFZ, architecte principal et cofondateur du bureau Diener&Diener	Bâle	BS
Moritz Flury-Rova	Dr ès lettres, historien de l'art, conservateur adjoint des monuments historiques du canton de Saint-Gall	Trogen	AR
Isabel Haupt	Dr ès sc. tech. EPFZ, architecte, conservatrice adjointe des monuments historiques du canton d'Argovie (jusqu'à fin février) ; directrice du Büro für Architekturgeschichte & Denkmalpflege	Zurich	ZH
Carola Jäggi	Dr ès lettres, archéologue et historienne de l'art, professeure d'histoire de l'art médiévale et d'archéologie paléochrétienne et médiévale, Université de Zurich	Zurich	ZH
Dave Lüthi	Dr ès lettres, historien de l'art et archéologue, professeur en Architecture & Patrimoine, Université de Lausanne	Lausanne	VD
Brigitte Nyffenegger	Architecte paysagiste ETS, propriétaire et directrice du bureau Umland ; chargée de cours d'architecture du paysage à la Haute école technique de Suisse orientale (OST), Campus Rapperswil	Zurich	ZH
Peter Omachen	Dr ès sc. techn., architecte EPFZ, conservateur des monuments historiques du canton d'Obwald	Lucerne	LU
Anna Suter	Architecte dipl. EPFZ, propriétaire de l'agence Suter + Partner AG Architekten	Berne	BE
Secrétariat			
Irène Bruneau	M.A., historienne de l'art et de l'architecture	Wabern	BE

Sur demande de la CFMH, l'OFC a nommé plusieurs spécialistes aux postes d'experts. Ils conseillent la commission dans leurs domaines de spécialité. Selon les cas, les experts permanents participent à

la rédaction des expertises ou des prises de position. En 2022, les personnes suivantes ont assumé cette fonction :

Experts permanents		
Ernst Baumann	Ingénieur civ. HTL/STV	Physique et acoustique du bâtiment
Eugen Brühwiler	Dr ès sc. techn., ing. civ. dipl. EPF/SIA	Génie civil
Lukas Högl	Dr ès sc. techn., architecte EPFZ	Maçonneries et châteaux forts
Tobias Hotz	M.A., conservateur-restaurateur dipl. HES-SCR, maître sculpteur sur pierre	Pierre et béton
Viola Müller	Architecte EPFZ	Culture industrielle
Paul Raschle	Dr ès sc. nat., biologiste	Biologie
Enrico Riva	Dr en droit, professeur	Questions juridiques
Stefan Trümpler	Dr ès lettres, historien de l'art	Vitrail
Ambrosius Widmer	Restaurateur sur constructions en bois	Constructions historiques en bois

3 Expertises et prises de position

La CFMH a rédigé 27 expertises et prises de position au cours de l'année sous revue. Les expertises signalées par un astérisque (*) ont été établies conjointement avec la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage (CFNP).

Ct.	Commune	Objet	À l'intention de	Terminé le
AG	Beinwil	Errichtung Windpark Lindenberg, Festlegung von Spezialzonen nach Art. 18 RPG im allgemeinen Nutzungsplanungsverfahren (Teiländerung Kulturlandplan Gemeinde Beinwil (Freiamt)), Umweltverträglichkeitsbericht	Departement Bau, Verkehr und Umwelt des Kantons Aargau, Abteilung Raumentwicklung	23.02.2022
BE*	Attiswil	Heizzentrale	Service des monuments historiques du canton de Berne	08.09.2022
BE*	Interlaken	Zeughausareal	Office juridique de la Direction des travaux publics et des transports du canton	17.05.2022

			de Berne	
BE*	Thoune	Bälliz 53-59, Prüfung Programm Studienauftrag	Service des monuments historiques du canton de Berne	15.02.2022
BE*	Därstetten	Vorprüfung Zonenplanänderung	Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne	31.01.2022
BE*	Erlenbach	Vorprüfung Zonenplanänderung	Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne	31.01.2022
BL*	Arlesheim	Ermitage, Umsetzung Stauanlageverordnung	Denkmalpflege des Kantons Basellandschaft	23.11.2022
BL*	Arlesheim	Auf der Höhe 8, Ersatzneubau	Baurekurskommission Kanton Basellandschaft	17.05.2022
BL	Liesberg	Ersatz SBB-Fachwerkbrücke	Denkmalpflege des Kantons Basellandschaft	26.09.2022
CH*	Sécurité de l'approvisionnement en électricité	Ordonnance relative à l'exploitation de centrales de réserve pour l'hiver 2022/2023	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC	27.10.2022
CH*	OISOS	Ordonnance concernant l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (OISOS) : Modification de l'annexe 1 - Consultation des offices	Office fédéral de la culture OFC	15.11.2022
CH*	ISOS	22.3969 Interpellation. Bregy : L'ISOS ne doit plus contrecarrer les grands projets complexes et durables qui répondent aux intérêts du pays ou d'une région	Office fédéral de la culture OFC	17.10.2022
CH*	Loi sur l'énergie	Consultation sur la mise en œuvre, au niveau des ordonnances, de la modification apportée le 1 ^{er} octobre 2021 à la loi sur l'énergie et autres adaptations de l'ordonnance sur l'énergie, de l'ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité	Office fédéral de l'énergie OFEN	07.07.2022

		énergétique, de l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables et de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité		
CH	Loi sur l'énergie	Modification de la loi sur l'énergie du 30 septembre 2016, avant-projet du 2 février 2022	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC	17.05.2022
CH	Loi sur l'énergie	Consultation des offices concernant une modification de la loi sur l'énergie	Office fédéral du développement territorial ARE	11.01.2022
CH*	Ordonnance sur l'aménagement du territoire	Consultation concernant la révision partielle de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire, de l'ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique et de l'ordonnance sur les installations à basse tension . prises de position de la CFNP et de la CFMH	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC	20.01.2022
FR*	Morat	Lotissement « Fleur de Morat »	Service des biens culturels du canton de Fribourg	23.11.2022
FR*	Villars-sur-Glâne	Ste-Apolline	Service des biens culturels du canton de Fribourg	22.03.2022
GR*	Haldenstein	Dorfplatz	Denkmalpflege des Kantons Graubünden	03.10.2022
OW*	Giswil	Richtprojekt « Kronensaal »	Fachstelle Archäologie und Denkmalpflege des Kantons Obwalden	06.09.2022
OW*	Giswil	Machbarkeitsstudie « Talacherli »	Fachstelle Archäologie und Denkmalpflege des Kantons Obwalden	06.09.2022
SH*	Neuhausen am Rheinfall	SIG-Areal, Überarbeitete Testplanung Mittelbau Februar 2022, Gemeinde Neuhausen am Rheinfall. 2. Voranfrage	Planungs- und Naturschutzamt des Kantons Schaffhausen	25.05.2022
SZ*	Altendorf	Ersatzneubau Tüchelweg 3, Akteneinsicht	Verwaltungsgericht des Kantons Schwyz	04.08.2022

SZ*	Schwyz	Neubau MFH Felder, Grundstrasse/Tschalun. Haus Hinterdorfstrasse 16, Gasthaus Linde	Denkmalpflege des Kantons Schwyz	12.07.2022
TG*	Schlatt	Neubau Hotel Paradies	Denkmalpflege des Kantons Thurgau	05.07.2022
TG	Salenstein	Schloss Eugensberg, Rekurs Thurgauer Heimatschutz, Weinfeld, v.d. RA Dr. Andreas Brauchli, Weinfeld, gegen Politische Gemeinde Salenstein, v.d. RA Frank Zellweger, Frauenfeld, und Christian Schmid, Salenstein, v.d. RA Dr. Mike Gessner, Frauenfeld, betreffend Baubewilligung	Departement für Bau und Umwelt des Kantons Thurgau	30.06.2022
VS*	Stalden	Talstation Luftseilbahn Stalden-Törbel	Service de la mobilité, Section Transports publics du canton du Valais	22.12.2022

À la fin de l'année, les expertises et prises de position suivantes étaient en cours :

Ct.	Commune	Objet	À l'intention de
CH	Ordonnances sur l'énergie	Consultation sur les révisions partielles de l'OEEE et de l'OEnER EnEV, EnFV	Office fédéral de l'énergie OFEN
CH	Loi fédérale sur les résidences secondaires.	Initiative parlementaires 20.456 « Supprimer les restrictions inutiles et fâcheuses en matière de démolition et de reconstruction de logements créés selon l'ancien droit »	Office fédéral du développement territorial ARE
GR	Fideris	GR Fideris, Nationalstrasse A28, Ausbauprojekt AS Jenaz/Fideris – AS Küblis/Dalvazza	Office fédéral des routes OFROU
GR	Sta. Maria Val Müstair	H28c Ofenbergstrasse, Umfahrung Santa Maria Val Müstair, Variantenstudium	Tiefbauamt Graubünden
OW	Giswil	Wasserbauprojekt Laui/Dreiwässerkanal. Versetzung Holzbrücke Rudenz	Fachstelle Archäologie und Denkmalpflege des Kantons Obwalden
SO	Soleure	Umnutzung des ehemaligen Kapuzinerklosters	Amt für Denkmalpflege und Archäologie des Kantons Solothurn

SZ	Freienbach	Neubau Pfarrmatte 8a/8b, Umgebungsschutz Pfarrkirche St. Adelrich	Denkmalpflege des Kantons Schwyz
VS	Simplon	Ausbau der Ausbildungsinfrastruktur auf dem Schiessplatz Simplon	Département fédéral de la dé- fense, de la protection de la po- pulation et des sports (DDPS)

3.1 À propos des expertises et activités de la commission

Des dynamiques complexes, parfois de crise, ont globalement marqué une année 2022 au cours de laquelle le fil de l'actualité a vu une guerre éclater en Europe à l'issue d'une pandémie de coronavirus enfin sur le déclin. Eu égard aux nombreuses victimes, aux infrastructures civiles dévastées et à l'incroyable souffrance humaine provoquée par ce conflit, il était presque gênant d'évoquer la destruction délibérée des biens culturels en Ukraine. La destruction de récoltes de céréales, la raréfaction et le renchérissement de l'énergie provoqués par cette guerre et les sanctions mises en place dans la foulée ont engendré la famine dans l'hémisphère sud ainsi qu'une poussée inflationniste et une pénurie potentielle d'énergie dans l'hémisphère nord. Dans ce contexte, les débats sur l'énergie ont gagné en intensité, en Suisse également. La CFMH a pris position à plusieurs reprises sur des modifications de la loi sur l'énergie. Dans le cadre du débat sur le développement du solaire, la CFMH a ainsi demandé que l'on privilégie clairement les surfaces appropriées. Elle recommande également de rendre obligatoire l'installation de panneaux solaires dans les zones bâties où l'aspect esthétique a une importance moindre, telles que les zones industrielles et commerciales, ainsi que sur les nouvelles constructions qui s'y prêtent. Au niveau politique, cependant, l'idée de sacrifier en partie la protection du paysage pour accélérer la production d'énergie renouvelable semble avoir fait son chemin. Actuellement, l'opinion qui prévaut est que l'expansion nécessaire du photovoltaïque ne doit pas nécessairement exploiter les possibilités offertes par tous les nouveaux bâtiments appropriés ou les nombreuses zones industrielles mais qu'elle peut se faire par implantation dans des paysages encore largement intacts. La CFMH regrette en outre qu'en 2022 l'on ait ignoré la méthode de culture solaire de l'OFC¹ et continué à exiger la pose de panneaux sur les bâtiments historiques – que cela ait un sens ou non.

Comme toutes ces dernières années, la commission a toutefois œuvré avant tout à la préparation, à l'intention des autorités de décision compétentes, des bases nécessaires à la pesée des intérêts, en analysant notamment dans quelle mesure un projet est susceptible de porter atteinte au patrimoine bâti. Parmi celles déjà mentionnées, elle a réalisé une expertise concernant un pont à poutres semi-paraboliques de 1895 non inventorié sur la Birse près de Liesberg (BL), que les CFF voulaient démolir en 2022 et remplacer par un nouveau. Cet important et rare témoin de l'art des ponts ferroviaires métalliques remplit pourtant aujourd'hui encore sa fonction. À l'époque, cette construction rivetée était un exemple d'efficacité technique à tous points de vue : rapidité de construction, utilisation minimale de matériaux, coûts de construction minimisés, *design* simple et clair. Le pont a été conçu par l'éminent

¹ <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/baukultur/bauen-planen-entwickeln/baukultur-nachhaltigkeit/baukulturelles-erbe-und-energiegewende.html>

ingénieur ferroviaire Gustave Bridel, puis construit et assemblé par l'entreprise de construction métallique Bell & Cie de Kriens, qui était connue à l'époque dans toute la Suisse. Après l'Obere Linthbrücke, à Ziegelbrücke, qui date de 1875, il s'agit du plus ancien pont CFF de ce genre encore conservé. Avec sa forme semi-parabolique s'aplatissant vers l'extérieur, le pont de Liesberg renvoie à un mode de construction de ponts en acier typique de la fin du XIX^e siècle, lorsque l'intégration des ponts dans leur environnement paysager et l'esthétique de leur silhouette faisaient l'objet de discussions intenses dans les milieux de la construction de ponts et de l'ingénierie. De plus, la situation du pont, en tant que partie d'un ensemble, a une grande valeur, à la fois du fait de son intégration dans ce paysage fluvial et rocheux caractéristique du Jura et de son interaction avec la maçonnerie en pierre naturelle du portail ouest du tunnel de Liesberg, de 1875 également. De par son emplacement dans un paysage marqué par la carrière de calcaire du Jurassique supérieur de Bolberg et la cimenterie Portland, nichée dans un méandre de la Birse, le pont de Liesberg est également un témoin d'autant plus important pour l'histoire de l'économie, des transports ou encore de l'industrie, que Liesberg était devenu un site industriel majeur pour la Suisse à partir des années 1870 et que l'exploitation industrielle des riches gisements de calcaire et de marne alliée au raccordement au réseau ferroviaire, qui permettait le transport de grandes quantités de marchandises lourdes, ont permis à la vallée de Laufon de devenir un centre national de premier plan de l'industrie de la chaux et du ciment. En considération des nombreux aspects qui confèrent tant de valeur à ce pont, la CFMH conclut dans son expertise que ce dernier doit être conservé et renforcé, et non remplacé par une banale construction d'acier et de béton. À la fin de l'année sous revue, toutes les bases nécessaires à la pesée des intérêts n'étaient pas encore disponibles.

Indépendante de la politique et de l'administration, la CFMH défend les intérêts de protection d'un monument ou d'un site bâti. Comme le montre clairement l'exemple présenté ci-dessus, ses expertises visent à déterminer et à apprécier les multiples aspects de la valeur patrimoniale d'un objet et à évaluer dans quelle mesure un projet y porte atteinte. Un aspect toujours plus important de cette approche respectueuse du patrimoine bâti est l'avantage supplémentaire offert dans l'optique de préserver les ressources et d'économiser l'« énergie grise ». La notion globale de monument, que l'on retrouve également dans les principes pour la conservation du patrimoine culturel bâti en Suisse, a depuis longtemps trouvé sa place dans le débat international sur la culture du bâti. Ainsi, la fondation allemande pour la culture du bâti (*deutsche Bundesstiftung Baukultur*) a développé le concept d'« énergie dorée » pour les bâtiments existants afin de mettre en lumière le fait qu'ils sont davantage qu'une simple addition de matériaux, d'énergie et d'émissions et qu'ils englobent aussi des valeurs immatérielles et culturelles, qui offrent une plus-value au niveau social, de l'atmosphère créée, esthétique, émotionnelle et conceptuelle. À travers ses spécificités, un lieu ou un bâtiment raconte des histoires variées, directement et facilement transmissibles, offre des lieux et des espaces de vie créateurs d'identité et esthétiquement agréables, qui rappellent également les personnes qui y ont vécu, travaillé, appris, aimé, joué et fait la fête. Une nouvelle culture de la transformation architecturale perpétuerait ces biographies et ces histoires tout en leur en adjoignant de nouvelles. Les bâtiments historiques enrichissent notre époque par leurs spécificités, en témoignant du temps qui passe tout en donnant des impulsions pour un aménagement contemporain stimulant. C'est justement en temps de crise que l'énergie dorée du patrimoine bâti doit devenir une ressource particulièrement importante dans le cadre d'un « virage architectural » et d'une culture de la transformation du bâti de très haut niveau.

4 État des inventaires

4.1 Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS)

Le 1^{er} mai 2022, les 24 objets de la deuxième étape de la mise à jour pour les cantons de Genève et des Grisons ont été entérinés. Les mises à jour concernaient les environs de Genève et de Carouge ainsi que les régions grisonnes de l'Albula et de la basse Engadine/Val Müstair et la ville de Coire.

La mise à jour pour le canton de Fribourg qui a débuté en 2021 s'est poursuivie lors de l'année sous revue. Après la fin des restrictions liées à la pandémie, tous les représentants des services cantonaux des biens culturels et de l'aménagement du territoire responsables de l'évaluation des sites et les membres du comité permanent d'évaluation ISOS ont pu tenir une séance avec l'OFC pour se pencher sur tous les objets sur le ballant. Sur la base des décisions prises lors de cette séance d'évaluation qui visait à déterminer les sites à conserver et ceux à retirer par l'équipe d'inventaire de l'ISOS, le remaniement proprement dit des relevés de sites a pu commencer. À la fin de l'année, la mise à jour des cinq premiers sites de la première étape, à savoir ceux du district de La Broye, ont été remis à la conseillère d'État compétente pour audition.

Ces dernières années, plusieurs aides à la mise en œuvre de l'ISOS ont été publiées, dont le rapport « Préserver la physionomie des localités suisses : Recommandations concernant le traitement des sites construits à protéger en cas de développement de l'urbanisation à l'intérieur du milieu bâti » élaboré par l'Office fédéral de la culture (OFC) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE) en collaboration avec un groupe de travail. Ce rapport, qui a paru fin 2021, montre que lorsqu'il est correctement appliqué, l'ISOS, favorise plutôt qu'il n'empêche un développement vers l'intérieur de qualité. L'année sous revue a par ailleurs vu paraître le « Guide de l'ISOS », qui a été élaboré conjointement par la Confédération, les cantons, les villes et les communes, à l'initiative de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP). Cette brochure gratuite publiée en allemand, en français et en italien donne aux autorités communales et cantonales des recommandations très concrètes sur les actions et les processus à effectuer lors de la planification des interventions dans des sites construits de grande valeur.

En 2022, le potentiel touristique de l'ISOS a continué à être mis en lumière. Dans le cadre du projet « La magie des beaux sites » lancé en 2019 par l'OFC et Suisse Tourisme, 30 sites construits ont été ajoutés aux 20 villages ISOS qui se trouvent sur le tracé du Grand Tour de Suisse. Depuis le 5 mai 2022, tous les villages bénéficient d'une présentation en texte et en image, et parfois en vidéo, sur le site Internet de Suisse Tourisme².

4.2 Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)

Comme annoncé l'année dernière déjà, la mise à jour de l'inventaire fédéral est rapidement devenue

² <https://www.myswitzerland.com/fr-ch/decouvrir/voyages-thematiques/auto-moto-grand-tour/la-magie-des-beaux-sites/>

un nouveau point fort tant pour ce qui est du contenu que de l'utilisation des ressources. À cet égard, il incombe que les prescriptions de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage soient mieux prises en compte dans cette mise à jour. Des études préliminaires et des phases pilotes doivent permettre d'estimer les investissements nécessaires pour ces travaux.

La mise à jour de l'inventaire existant implique également la vectorisation de la carte de terrain correspondante. Une étude pilote en cours doit faire le point sur les exigences techniques et de contenu requises. Des clarifications sont en cours notamment avec les CFF et l'OFC concernant l'utilisation ou l'adaptation de méthodes et d'applications déjà existantes au profit des travaux d'inventaire. La mise à jour de l'inventaire prendra également en considération les objets d'importance régionale, qui feront, le cas échéant, l'objet d'une recommandation en vue de leur reprise dans l'IVS. Par ailleurs, il est nouvellement prévu d'inventorier des objets individuels du XX^e siècle de valeur sur le plan de la culture du bâti. En se concentrant sur certains ponts et autres ouvrages d'art, l'IVS entend apporter une contribution centrale à la stratégie interdépartementale Culture du bâti, à la mise en œuvre de laquelle l'OFROU s'est expressément engagé.

Lors de la phase de conception devant débuter au printemps 2023, il conviendra de déterminer dans le cadre d'une étude ad hoc s'il est possible et judicieux, sur le plan de la technique de travail, de combiner le recensement d'objets individuels avec celui de routes ou de tronçons entiers du XX^e siècle.

5 Délégations de la CFMH

En 2022, la CFMH était représentée dans les commissions et organes suivants :

Commission/organe	Représentant la CFMH	En qualité de
Groupe de travail postulat Fluri	Isabel Haupt	Membre
Comité permanent d'évaluation de l'ISOS https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/baukultur/isos-und-ortsbildschutz/isos-in-kuerze.html	Irène Bruneau	Membre
Commission fédérale de la protection des biens culturels (CFPBC) https://www.babs.admin.ch/fr/aufgaben-babs/kgs/organisation.html	Bettina Hedinger	Membre
Comité d'experts ISBA CFF	Peter Omachen	Membre
Formation postgrade dans le domaine de la conservation et nouvelle affectation des monuments historiques à la HES de Berne https://www.bfh.ch/de/weiterbildung/mas/denkmalpflege-umnutzung/	Moritz Flury-Rova	Conseiller scientifique

Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE)	Stefan Wuelfert	Commission de rédaction du Bulletin
---	-----------------	-------------------------------------

5.1 Représentations à des colloques et à des conférences

Le président, les membres et la secrétaire de la CFMH ont participé à de nombreux colloques, congrès et manifestations. Le président a participé à une table ronde à l'occasion de la Conférence spécialisée sur la préservation du patrimoine ferroviaire, a présenté un exposé le 17 novembre 2022 à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments historiques, a participé le 29 novembre à la table ronde sur la nouvelle publication de Silke Langenberg « Upgrade », a assisté le 21 septembre 2022 au Forum de la culture du bâti et a régulièrement participé au Freitagforum Denkmalpflege 2022. Sabine Nemeč-Piguet a représenté la CFMH le 16 juin 2022 à la manifestation des parties prenantes de l'OFC « Common good, shared responsibility ». Isabel Haupt et Dave Lüthi ont proposé un panel « La peinture murale en Suisse : recherche et conservation » lors du 5^e Congrès suisse en histoire de l'art (23 juin 2022). La secrétaire a organisé des visites guidées avec des collaboratrices et collaborateurs du Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale dans le cadre des « Journées européennes du patrimoine » de cette année. Moritz Flury a donné une conférence lors du Freitagforum Forum du 25 novembre 2022 consacré à l'hospitalité héritée (« Vererbte Gastlichkeit »).

6 Collaboration avec la CFNP, l'OFC et l'OFROU

Comme les années précédentes, les contacts et la collaboration avec la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage ont été particulièrement étroits en 2022. Les deux commissions ont ainsi rédigé 31 expertises et prises de position communes. La CFMH a également continué à collaborer étroitement avec la section Culture du bâti de l'Office fédéral de la culture et été en contact régulier avec le service en charge de l'IVS à l'Office fédéral des routes. Un grand merci aux personnes concernées pour cette très agréable et précieuse collaboration !

Berne, le 26 juin 2023

Commission fédérale des monuments historiques

Stefan Wuelfert

Irène Bruneau